

L'incroyable boom du vin belge : 2 millions de litres produits en 2018

La Belgique est le pays de la bière... Mais aussi, et de plus en plus, celui du vin. C'est nettement moins connu, mais les surfaces dédiées à la viticulture ont été multipliées par cinq en dix ans à peine. L'an dernier, ce sont près de deux millions de litres qui ont ainsi été produits chez nous.

On n'en est évidemment pas encore à concurrencer la France et ses 37 millions d'hectolitres, mais ces quelque 20.000 hectolitres n'ont rien de négligeable. La progression est même spectaculaire : il y a cinq ans, la production annuelle s'élevait à quelque 700.000 litres, presque trois fois moins que celle de l'année dernière. Cela ne permet pas de couvrir notre consommation qui s'élève à trois millions d'hectolitres par an, mais on peut dire que le marché existe bel et bien dans notre pays.

En termes de surfaces dédiées à la viticulture, le multiplicateur est encore plus grand : de 76 hectares en 2007, on est passé à 384 en 2018 : cinq fois plus en dix ans !

Le Hainaut cartonne

Connaissez-vous la province la plus généreuse en matière de production vinicole ? C'est le Hainaut avec 562.210 litres produits l'an dernier, largement devant le Limbourg (376.549 litres) et la province de Namur (267.145 litres).

Tous ces chiffres ont été puisés dans une réponse que le ministre de l'Agriculture, Denis Ducarme (MR) a faite à la députée libérale, Kattrin Jadin. Il y rappelle qu'aujourd'hui, l'industrie viticole belge, c'est 136 producteurs ayant une activité commerciale. Sans oublier de nombreux amateurs.

« Notre pays est mondialement connu pour sa bière, son chocolat et ses gaufres. Mais on oublie parfois certains de nos produits. C'est le cas des vins de nos entreprises viticoles belges qui sont en pleine croissance », se réjouit Denis Ducarme. « Quand on voit la progression spectaculaire au fil des ans, on se rend compte des perspectives extrêmement positives pour un secteur qui est certainement encore appelé à se développer au cours des prochaines années ! »

Que le Hainaut mène la production vinicole ne désole certainement pas un ministre issu de cette partie de la Belgique. « C'est dans ma province du Hainaut que sont produites les cuvées Ruffus et du Chant d'Eole, qui se sont fait une place de choix sur le marché des vins pétillants et ont remporté de nombreuses distinctions lors de concours internationaux en surclassant les champagnes français », claironne M. Ducarme. « Mais à côté de ceux-ci, on retrouve, des deux côtés de la frontière linguistique, d'autres productions de vin de qualité : le Vin de Liège, le Ry d'Argent, Genoels Elderen, l'Entre-deux-Monts ou encore le Chardonnay Meerdael pour ne citer que ceux-là. »

Une production qui fait la part belle au vin effervescent (40 % en 2018) et au vin blanc (40 %). Le rouge (17 %) et le rosé (3 %) se contentent d'une part plus modeste des vignobles.

Dix appellations protégées

Enfin, nos provinces ont décroché dix appellations protégées : 8 appellations d'origine protégées (AOP) et 2 indications géographiques protégées (IGP). En Wallonie, il y a l'AOP Côtes de Sambre et Meuse, l'AOP Crémant de Wallonie, l'AOP Vin mousseux de qualité de Wallonie et l'IGP Vin de pays des Jardins de Wallonie .

Didier Swysen

Didier Swysen

Copyright © 2019 Sud Presse. Alle rechten voorbehouden